

epc sarl

économie de la construction
pilotage
coordination opc

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON
DCE - Juin 2018

C.C.T.P.

Centre Médical

Lot N°01 GROS OEUVRE

Sommaire

GROS OEUVRE	4
1 INSTALLATION DE CHANTIER / ETUDE D'EXECUTION	4
1 1 Isolement de la zone d'intervention	4
1 2 Implantation	4
1 3 Clôtures de Chantier	4
1 4 WC de chantier	4
1 5 Etude d'exécution	4
2 DEMOLITION D'OUVRAGES DE SECOND OEUVRE	4
2 1 Démolition d'aménagements intérieurs des locaux	5
2 2 Dépose soignée de châssis et portes en façade	5
3 TERRASSEMENTS GENERAUX / PREPARATIONS	5
3 1 Dévoiement de réseaux	5
3 2 Réalisation de la plate-forme sous extension	6
4 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES	6
4 1 Fouilles en rigoles ou trous à l'engin terrain ordinaire	6
4 2 Transport et évacuation des déblais	6
5 FONDATIONS SUPERFICIELLES	6
5 1 Gros béton coulé à pleines fouilles	7
5 2 Béton armé pour semelles filantes	7
5 3 Béton armé pour soubassements	7
5 4 Boisages de semelles	7
5 5 Coffrage d'ouvrages d'ossature en infrastructure	7
5 6 Aciers d'armatures	7
5 7 Brochage sur les fondations du bâtiment existant	7
5 8 Protection des maçonneries enterrées	8
6 DALLES PORTEES	8
6 1 Dalle portée finition brute (épaisseur 18cm)	8
6 2 Coffrage sous dalle portées	8
6 3 Isolation thermique polystyrène (épaisseur 12cm)	8
6 4 Réglage de plate-forme sous dallages et dalles portées	8
7 MACONNERIES / ELEVATIONS	9
7-1 MACONNERIES D'AGGLOS CREUX DE BETON	9
7-1 1 Maçonnerie d'agglos creux de 20cm	9
7-2 OUVRAGES DIVERS EN BETON ARME	9
7-2-1 LINTEAUX	9
7-2-1 1 Béton pour linteaux	9
7-2-1 2 Coffrage pour linteaux	9
7-2-1 3 Aciers d'armatures pour linteaux	9
7-2-2 POTEAUX	9
7-2-2 1 Béton pour poteaux	9
7-2-2 2 Coffrage pour poteaux	10
7-2-2 3 Aciers d'armatures pour poteaux	10
7-2-3 RAIDISSEURS	10
7-2-3 1 Pour Mémoire : Réalisation des raidisseurs en béton armé inclus dans les élévations	10
7-2-4 POUTRES	10
7-2-4 1 Béton pour poutres	10
7-2-4 2 Coffrage pour poutres	10
7-2-4 3 Aciers d'armatures pour poutres	10
7-2-5 ACROTÈRES	10
7-2-5 1 Béton pour acrotères	10
7-2-5 2 Coffrage pour acrotères	11

Sommaire

7-2-5 3 Aciers d'armatures pour acrotères	11
7-3 BETON MOULES / OUVRAGES COMPLEMENTAIRES	11
7-3 1 Appuis saillant de baies sur allège en façade	11
7-3 2 Seuil de porte et ensemble menuisé	11
8 PLANCHERS	11
8-1 PLANCHER A POUTRELLES ET HOURDIS NON ISOLANTS	11
8-1 1 Plancher poutrelles / hourdis creux béton : type 16 + 4	11
8-2 PLANCHERS DALLES PLEINES HORIZONTALES	12
8-2 1 Planchers dalles pleines horizontales (ép.20cm)	12
9 SOUS-OEUVRE / REPRISES	12
9-1 SOUS OEUVRE	12
9-1 1 Repère SO1 : Création d'un passage dans refend 1m00 x 2m10ht.	13
9-1 2 Repère SO2 : Création d'un passage dans refend 2m00 x 2m10ht.	13
9-1 3 Repère SO3 : Création d'un passage dans refend 1m13 x 2m10ht.	13
9-1 4 Modification d'ouverture en refend	13
9-2 TRAVAUX DIVERS	13
9-2 1 Pose et scellement des bâtis de portes 1 vantail	13
9-3 PERCEMENTS / REPRISES	14
9-3 1 Perçements de murs ou planchers et raccords jusqu'à 30cm x 30cm	14
9-4 CANALISATIONS SOUS BATIMENT	14
9-4 1 Fouilles en tranchées pour réseaux isolés dans dallage en béton armé	14
9-4 2 Tuyau PVC Ø 125	15
9-5 REPRISES DES FONDS EXISTANTS	15
9-5 1 Piquetage / Reprise d'enduits / Dégrossis	15
9-5 2 Enduit au plâtre lisse à 1 couche sur fond existant dégrossis.	15
10 REVETEMENTS DE FACADES / ENDUITS TRADITIONNELS	15
10 1 Gobetis et dégrossis sur maçonneries	15
10 2 Couche de finition traditionnelle	15
10 3 Joint de dilatation et (ou) d'étanchéité en façade	16
10 4 Peinture extérieure minérale	16
11 REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX	16
11 1 Reprofilage et réfection d'enrobés à chaud	16
11 2 Peinture sur places de parking handicapé + logo + panneau de signalisation routière	16
ETANCHEITE	18
12 TOITURES TERRASSES NON CIRCULABLES	18
12-1 ETANCHEITE MEMBRANE	18
12-1 1 Pare-Vapeur	18
12-1 2 Isolant thermique en polyuréthane de 8cm	18
12-1 3 Etanchéité membrane EPDM	19
12-2 OUVRAGES DIVERS	19
12-2 1 Couvertines sur têtes d'acrotères en aluminium laqué	19
12-2 2 Couvertines sur Joint de Dilatation et joint d'étanchéité	19
12-2 3 Sorties des conduits Ø100 de ventilation de chute dans l'étanchéité avec fourreau plomb	19
12-2 4 Crosses de câblage	20
12-2 5 Entrée d'eau en partie courante : Ø100 + crapaudine	20
12-2 6 Trop plein en cuivre ou en zinc Ø60	20
12-3 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES	20
12-3 1 Boîte à eau façonnée en zinc	20
12-3 2 Tuyau de descente en Zinc : Diamètre 80mm	20
12-3 3 Dauphin en fonte droit ou coudé Ø 100	20
12-4 DISPOSITIFS DE SECURITE	21

Sommaire

12-4 1 Potelets d'ancrage	21
13 ETANCHEITES DIVERSES	21
13 1 Etanchéité liquide pour terrasses non circulables	21
DOUBLAGES / CLOISONS / FAUX PLAFONDS	22
14 DOUBLAGES ISOLANTS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE	22
14 1 Doublage thermique en plaques de plâtre sur ossature et isolant 100mm	22
15 CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE	22
15 1 Cloisons de distribution sur ossature métallique (ep.98mm)	23
15 2 Cloisons séparatives sur ossature métallique (ep.200mm)	23
15 3 Façon de gaines verticales et soffites CF1h	23
15 4 Habillage de WC suspendus	24
15 5 Traitement étanche des pieds de cloisons et Plaques Hydrofuges	24
15 6 Pose et incorporation d'huisseries pour portes 1 vantail	24
16 HABILLAGE DE PAROIS VERTICALES	24
16 1 Habillage en plaques de plâtre de 13 mm collées	24
17 FAUX PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE	25
17 1 Faux plafond par plaque de plâtre type BA 13	25
17 2 Faux plafond par plaque de plâtre type BA 13 hydrofuge	25
17 3 Faux plafonds en dalles acoustiques de plaques de plâtre 600 x 600	26
17 4 Trappe de visite 60 x 60 dans faux plafond en plaque de plâtre	26
18 FAUX PLAFONDS EN FIBRES	26
18 1 Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ROCKFON modèle Ekla Tégular	26

GROS OEUVRE

1 INSTALLATION DE CHANTIER / ETUDE D'EXECUTION

1 1 Isolement de la zone d'intervention

La prestation concerne les moyens et matériels à mettre en oeuvre pour isoler et entretenir les zones d'interventions dans les différents locaux du bâtiment existant, comprenant notamment :

* Confinement des zones d'intervention par réalisation de cloisons à structure métallique ou bois avec remplissage en plaques de plâtre ou panneaux bois, y compris toutes sujétions de confinement périphérique et d'étanchéité relative, avec incorporation de portes intérieures pour accès aux zones de travaux.

* Nettoyage quotidien de la zone d'intervention et des surfaces avoisinantes, y compris chargement et évacuation des produits.

* Dépose et remise en état en fin d'intervention, à l'identique de l'état existant avant travaux.

Prestation à réaliser au démarrage des travaux de la zone en fonction de l'avancement du chantier.

Un état des lieux devra être fait contradictoirement avec le Maître d'Oeuvre et le Maître d'Ouvrage avant intervention.

1 2 Implantation

Le piquetage des constructions neuves sera effectué par l'entreprise du présent lot (par ses équipes qualifiées ou par un Géomètre Expert), et à sa charge. Quand l'implantation sera réalisée, l'entrepreneur la soumettra au Maître d'Ouvrage et au Maître d'Oeuvre.

Les opérations seront exécutées avec toute la rigueur qui s'impose, d'autant plus que les constructions nouvelles seront implantées en limites de propriété.

L'implantation des ouvrages, piquetage et reconnaissance du terrain, sont à charge de la présente entreprise.

Elles auront un caractère contradictoire.

Les points de niveau et alignements seront entretenus par l'entrepreneur du présent lot, pendant toute la durée du chantier.

Le déplacement éventuels de supports ou réseaux pouvant exister sur le terrain, sauf précisions complémentaires par ailleurs, n'est pas prévu au présent marché mais devrait être réalisé avant le démarrage des travaux. Ces travaux seront à la charge du Maître d'Ouvrage ou des concessionnaires des dits réseaux.

1 3 Clôtures de Chantier

La prestation concerne la fourniture et mise en place de clôtures de chantier de type panneaux grillagés sur hauteur 2m00 sur plots de lestage en béton, avec portail d'accès de largeur 4m00. Les clôtures de chantier seront reliées par des cavaliers

L'entreprise aura à sa charge l'entretien des clôtures et portails pendant la durée du chantier.

Nota : l'entreprise devra prendre toutes les dispositions pour assurer la stabilité au vent des clôtures et portails.

1 4 WC de chantier

La prestation concerne la livraison, location et entretien d'un WC de chantier, y compris toutes sujétions de raccordement sur les réseaux d'alimentation en eau potable et EU/EV du site.

1 5 Etude d'exécution

Les études de structure nécessaires à la conception et réalisation des ouvrages du projet, seront compris à la prestation :

- les plans généraux, de détail et notes explicatives nécessaires à l'exécution des ouvrages.

- les plans de recollements nécessaires aux D.O.E. et aux D.I.U.O, et notes de calcul de recollement l'ensemble des études et plans d'exécution étant à faire viser par le Maître d'Oeuvre et le Bureau de Contrôle avant début des travaux.

Par un Bureau d'Etude à faire agréer par le Maître d'Oeuvre, à charge de l'entreprise chargé de travaux.

2 DEMOLITION D'OUVRAGES DE SECOND OEUVRE

Dans le cadre des travaux du présent lot, l'entrepreneur est réputé avoir visité l'ensemble des locaux et s'être assuré de toutes les incidences des présents travaux.

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

L'enlèvement et le traitement des gravats de chantier, aux décharges spécialisées comprenant le transport dans centre de tri agréé, selon réglementation en vigueur, sont inclus dans les prix unitaires des articles du présent lot.

2 1 Démolition d'aménagements intérieurs des locaux

La prestation concerne la démolition complète d'aménagements intérieurs des locaux comprenant :

- * Démolition de tous types de cloisons, y compris descellement et dépose de blocs-portes, poteaux, plinthes, faïences et autres revêtements muraux associés.
- * Démolition de faux-plafonds suspendus de toutes natures et pour toutes hauteurs, y compris les ossatures primaires et secondaires, les matelas d'isolants sur faux plafonds et l'ensemble des appareils d'éclairage avec filerie incorporés dans les faux plafonds.
- * Démolition de conduits maçonnés de fumées ou de ventilation, y compris piochement d'adossement, dépose de ceintures métalliques, supports divers et tous ouvrages liés aux conduits.
- * Dépose soignée de blocs-portes sur maçonneries existantes conservées, y compris accessoires et équipements associés, le démontage ou le descellement des cadres, le bouchement des trous et raccords ciment, la protection et l'évacuation.
- * Arrachage ou démolition de tous revêtements de sols de toutes natures y compris plinthes associées.
- * Dépose de revêtements muraux type faïence ou autres natures sur l'ensemble des parois verticales, y compris enlèvement complet de la colle.
- * Dépose d'appareils électriques : Luminaires, PC, ..., déconnectés au préalable par le titulaire du lot Electricité, y compris dépose de filerie, faisceaux, fourreaux électriques.
- * Dépose de radiateurs tous types et accessoires comprenant la découpe des tuyauteries après neutralisation des circuits à charge du titulaire du lot Chauffage.
- * Dépose d'appareils sanitaires, y compris supports ou socles, accessoires, robinetteries même murales, la découpe des tuyauteries, déconnectés au préalable par le titulaire du lot Plomberie/Sanitaire.

Les travaux de démolition seront réalisés par tous moyens adaptés, comprenant la protection, les étaitements nécessaires, les calfeutrements anti-poussières, ...

Aucun élément n'est prévu repris dans le cadre du projet.

La reprise des ouvrages déposés par bouchages propres de trous ou dégâts occasionnés par la prestation est également à la charge du présent article.

Tous travaux d'étalement, de descente, sortie et évacuation des produits inclus dans la présente prestation.

Protection d'ouvrages et d'équipements existants, par tous moyens adaptés des ouvrages ou équipements existants et conservés en place.

Localisation :

Concerne la démolition totale des aménagements intérieurs à réaliser dans l'ensemble des locaux formant le futur centre médical au rez de chaussée.

2 2 Dépose soignée de châssis et portes en façade

La prestation concerne la dépose soignée de menuiseries extérieures et de ses équipements associés tels que grilles de défense, volets roulants manuels ou motorisés et autres accessoires, comprenant le démontage ou le descellement, le bouchement des trous et raccords ciment, la protection et l'évacuation.

L'entreprise du présent lot devra livrer à l'entreprise titulaire du lot Menuiseries Extérieures en charge de la pose des châssis neufs, un état de surface des tableaux, linteaux et appuis identique à celui de l'existant.

Elle aura donc à sa charge toutes les reprises nécessaires pour le parfait achèvement des ouvrages.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les châssis et portes existantes à déposer en façade du bâtiment.

3 TERRASSEMENTS GENERAUX / PREPARATIONS

Les travaux de terrassements généraux des ouvrages seront réalisés conformément au cahier des charges du DTU n°12 Terrassement pour le bâtiment.

3 1 Dévoisement de réseaux

Au présent poste, le repérage, le dégagement, la protection, et le dévoisement de réseaux, à réaliser mise en oeuvre des nouveaux revêtements de surface, comprenant : le dégagement des plaques de surface, l'isolement des réseaux avant déconnexion (y compris toutes sujétions de relation avec le concessionnaire le cas échéant), le dévoisement des canalisations, fourreaux, ..., la construction de nouveaux ouvrages tels

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

que regards, ..., la réalisation de tranchées en terrain de toutes natures avec remblaiement soigné et toutes autres sujétions pour parfait achèvement des travaux et remise en service des réseaux déviés.

Localisation :

Admis un ensemble. Pour dévoiement des réseaux existants au droit de l'extension.

3 2

Réalisation de la plate-forme sous extension

La prestation concerne la réalisation de la plate-forme sous extension, comprenant :

* Sciage des enrobés par tous moyens adaptés, avec arrosage des supports afin d'assurer un minimum de poussière, pour faciliter les raccords d'enrobés.

* Décapage ou purge et mise en stock dans l'enceinte de la parcelle de terre végétale, pour une épaisseur de 20 cm.

* Terrassements en masse à l'engin dans terrain ordinaire, manuels ou mécaniques, y compris chargement et transport et évacuation des déblais.

* Réglage mécanique des fonds de forme terrassements généraux, sur l'ensemble des plates-formes bâtiment et voiries. Les côtes et pentes éventuelles des plate-forme et pentes devront correspondre impérativement aux plans.

* Fourniture et mise en place d'un feutre géotextile anticontaminant, sur l'ensemble des zones à traiter. Y compris le recouvrement 20 % aux joints de lés et en rives, et comprendra une remonté sur les murs et fixation adaptée. Selon préconisation du rapport de sol.

* Apport de remblais sains de type grave non traitée 0/31.5 avec mise en place en couches de 15 cm compactées cube en place, compris fourniture et transport.

* Essais de plaques : Module de Westgaard à obtenir > 70 Mpa/m, avec EV2/EV1 < 2. Ces essais seront effectués par le Bureau d'étude de sol au choix du Maître d'Oeuvre et en présence du Bureau de Contrôle.

Localisation :

Concerne la plate-forme à réaliser au droit de l'extension.

4

TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les travaux de terrassement complémentaires des ouvrages seront réalisés conformément au cahier des charges du DTU n°12 Terrassement pour le bâtiment.

4 1

Fouilles en rigoles ou trous à l'engin terrain ordinaire

Fouilles exécutées par tous moyens adaptés, manuels ou mécaniques, y compris chargement et mise en dépôt dans l'enceinte du chantier, terrain de toutes natures.

La prestation comportera les talutages et dressage des parois.

Compactage soigné des fonds de fouille.

Localisation :

Concerne les fouilles en rigoles ou trous pour terrassements des ouvrages de fondations définis ci-après.

4 2

Transport et évacuation des déblais

Reprise des excédents de déblais déposés dans le chantier, sortie et chargement sur camion ou chargement direct des produits des fouilles et évacuation aux décharges de l'entreprise, ou publique avec droit de décharge, le cas échéant. Incidence foisonnement inclus au prix unitaire.

Localisation :

Concerne le transport et l'évacuation des terrassements définis à l'article ci-avant.

5

FONDATIONS SUPERFICIELLES

Les fondations seront réalisées suivant les préconisations du rapport de sol, les plans établis par le Bureau d'Etude Structures et soumis pour approbation au Bureau de Contrôle et au Maître d'Oeuvre.

Les fondations seront globales et forfaitaires. L'entrepreneur est censé avoir exécuté tous les sondages complémentaires destinés à contrôler les conclusions du rapport de sol et avoir établi sa proposition en conséquence.

Aucune demande de plus values ne sera reçue, pour quelque cause que ce soit à l'exclusion du cas où la nature du sol divergerait notablement des conclusions du rapport de sol et serait de nature à remettre en cause le principe retenu des fondations.

Les épaissements d'eau et purges éventuelles sous les fondations font parties du forfait fondations.

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

- 5 1 Gros béton coulé à pleines fouilles**
Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton ordinaire en fond de fouilles avec nettoyage pour ouvrages de fondations coulés dans rigoles, puits ou trous d'un autre poste.
Comme fondations d'ouvrages légers ou comme remplissage entre l'assise de fondations B.A. et le bon sol reconnu, boisages éventuels nécessaires dus.
Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.
Localisation :
Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le gros béton à réaliser au droit des ouvrages de fondations définis aux articles ci-après pour rattrage du niveau bon-sol.
- 5 2 Béton armé pour semelles filantes**
Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes. Les armatures et le coffrage éventuellement repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions. Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.
Localisation :
Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton pour semelles filantes de fondation de l'extension.
- 5 3 Béton armé pour soubassements**
Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes. Les armatures et le coffrage éventuellement nécessaires repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions. Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.
Localisation :
Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton pour soubassements de l'extension.
- 5 4 Boisages de semelles**
Boisage d'ouvrage de fondations, concerne les ouvrages de fondations du présent lot, dans le cas où la sur largeur des fouilles entraînerait une plus value par rapport à la section théorique des fondations.
Localisation :
Pour mémoire. Incidence incluse dans les ouvrages de fondations.
- 5 5 Coffrage d'ouvrages d'ossature en infrastructure**
Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèbres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.
Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.
Localisation :
Concerne le coffrage des ouvrages de fondations définis aux articles ci-avant.
- 5 6 Aciers d'armatures**
Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.
Localisation :
Ratio à reprendre sur étude de structure. Pour armature des ouvrages de fondations définis aux articles ci-avant.
- 5 7 Brochage sur les fondations du bâtiment existant**
La prestation concerne l'intervention pour brochage en sous-oeuvre de fondations neuves sur celles du bâtiment existant, avec notamment toutes sujétions pour :
* Fouilles mécaniques ou manuelles pour découverte des fondations avec évacuation des matériaux excédentaires.
* Démolition éventuelle d'ouvrage en béton armé contre les fondations à reprendre.
* Brochage par scellement à la résine de barres d'ancrage, par tous moyens adaptés en accord avec le

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

Bureau d'Etude de Structure et le Bureau de Contrôle.

* Toutes autres sujétions particulières liées aux présents travaux de reprise en sous oeuvre.

Localisation :

Concerne le brochage à réaliser au droit des fondations du bâtiment existant.

5 8 Protection des maçonneries enterrées

La protection des maçonneries enterrées sera assurée par une application d'un produit bitumastic noir agréé type IGOLATEX de SIKA ou équivalent appliqué à 2 couches croisées sur des parois en béton banchés non enduit ou maçonnerie d'agglomérés enduites.

La prestation comprendra également la mise en place d'une membrane drainante type Delta MS avec protection de l'arête supérieure par plinthe d'aluminium et complément au mastic élastomère. Selon DTU 26.1 article 8.12, concerne des murs ne donnant pas sur des locaux habitables.

Localisation :

Concerne les protection à réaliser au droit des murs de soubassements de l'extension.

6 DALLES PORTEES

6 1 Dalle portée finition brute (épaisseur 18cm)

Réalisation de dalles portées comprenant :

- nettoyage et réglage soigné de la plateforme avec compactage,
- fourniture et mise en oeuvre de béton armé de treillis soudés selon techniques des dalles portées, avec vibrage et réglage de niveau, épaisseur minimale déterminée en fonction des surcharges et selon réglementation.

Incorporation d'un système de fixation de l'isolant du présent lot à la dalle, à faire agréer de type chevelus, ainsi que les fixations des canalisation en terre plein.

Fourniture et mise en place sous le béton des dalles d'un film en polyéthylène pose sur un lit de sable.

Il sera prévu un recouvrement des lés de 20 cm minimum, et le relevé périphérique sur l'arase étanche des murs. Qualité minimale demandée AL de polyane, épaisseur 200 microns.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne la dalle portée de l'extension.

6 2 Coffrage sous dalle portées

La prestation concerne la fourniture et mise en place de coffrage perdu de type BIOCOFRA de chez SOLS & FONDATIONS ou équivalent, coffrage biodégradable constitué de panneaux de carton en nid d'abeilles qui permet de s'affranchir de tout sinistre dû au retrait gonflement des argiles. L'introduction d'eau dans ce coffrage après la prise du béton de la dalle portée, supprime la résistance du carton et amorce sa biodégradation.

Localisation :

Concerne le coffrage à réaliser au droit de la dalle portée définie à l'article ci-avant.

6 3 Isolation thermique polystyrène (épaisseur 12cm)

Fourniture et mise en place sous la totalité de la surface de panneaux de polystyrène expansé, à bord feuilluré sur une forme en grain de riz de 3 cm env. pour servir au passage des gaines électriques et tubes d'alimentation.

Performance thermique : $R = 3.15 \text{ m}^2 \cdot \text{°C/W}$

Type Knauf Therm Dalle Portée Th38 de chez KNAUF ou équivalent. Compris coupes soignées, réglables de niveau et calages.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne l'isolant à disposer dessous la dalle portée de l'extension.

6 4 Réglage de plate-forme sous dallages et dalles portées

La prestation consiste au nettoyage et réglage soigné de la plateforme avec compactage, avec terrassements en masse des fonds de fouilles avec évacuation des matériaux, apport de grave non traitée 0/31.5 en blocage sous dallages et sous dalles portées soigneusement réglés de niveau et compacté épaisseur minimale déterminée en fonction des nécessités du projet et de la portance du sol.

Localisation :

Concerne le réglage de plate-forme à réaliser sous la dalle portée de l'extension.

7 MACONNERIES / ELEVATIONS

7-1 MACONNERIES D'AGGLOS CREUX DE BETON

7-1 1 Maçonnerie d'agglos creux de 20cm

Maçonnerie dite d'agglomérés en blocs creux 3 alvéoles standards à parois épaisses, en béton de granulats lourds

- normes NFP 14.101/301/402/406, hourdés au mortier de ciment "à maçonner" les joints horizontaux soigneusement exécutés, les verticaux remplis, tassés et bourrés à refus.
- Remplissage béton des vides des agglomérés
- Réalisation par tous moyens adaptés de raidisseurs en béton armé comprenant béton de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, avec utilisation de blocs d'agglomérés spécifiques et armatures de type HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Sont dus :

- toutes manutentions, transports et montages.
- chutes, coupes et toutes façons.
- réservations demandées.
- nettoyage et évacuation des gravas.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne les maçonneries formant élévations en périphérie de l'extension.

Concerne également les maçonneries formant élévation au droit du porche d'entrée.

7-2 OUVRAGES DIVERS EN BETON ARME

7-2-1 LINTEAUX

7-2-1 1 Béton pour linteaux

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour linteaux en béton armé, dans des coffrages et avec armatures traités à un poste suivant.

Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton pour linteaux incorporés dans les maçonneries de l'extension au droit des baies en façades.

7-2-1 2 Coffrage pour linteaux

Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation, les parements seront soignés, destinés à recevoir après enlèvement des balèbres un complexe isolant ou un enduit monocouche sous Avis Technique.

Echafaudages et étalements dûs.

Localisation :

Concerne le coffrage des linteaux définis à l'article ci-avant.

7-2-1 3 Aciers d'armatures pour linteaux

Fourniture et mise en place d'aciers HA, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Localisation :

Ratio d'armature à reprendre sur étude de structure. Pour armature des linteaux définis aux articles ci-avant.

7-2-2 POTEAUX

7-2-2 1 Béton pour poteaux

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour B.A., dans des coffrages et avec armatures traités à un poste suivant.

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton pour poteaux incorporés dans les maçonneries de l'extension.

7-2-2 2 Coffrage pour poteaux

Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation, les parements seront soignés, destinés à recevoir après enlèvement des balèbres un complexe isolant ou un enduit monocouche sous Avis Technique.

Echafaudages et étaitements dûs.

Les angles seront chanfrainés.

Localisation :

Concerne le coffrage des poteaux définis à l'article ci-avant.

7-2-2 3 Aciers d'armatures pour poteaux

Fourniture et mise en place d'aciers HA, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Localisation :

Ratio d'armature à reprendre sur étude de structure. Pour armature des poteaux définis aux articles ci-avant.

7-2-3 RAIDISSEURS

7-2-3 1 Pour Mémoire : Réalisation des raidisseurs en béton armé inclus dans les élévations

7-2-4 POUTRES

7-2-4 1 Béton pour poutres

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour poutres en béton armé, dans des coffrages et avec armatures traités à un poste suivant.

Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne le béton pour la poutre de l'extension.

7-2-4 2 Coffrage pour poutres

Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation, les parements seront soignés, destinés à recevoir après enlèvement des balèbres un complexe isolant ou un enduit monocouche sous Avis Technique.

Echafaudages et étaitements dûs.

Les angles seront chanfrainés.

Localisation :

Concerne le coffrage de la poutre définie à l'article ci-avant.

7-2-4 3 Aciers d'armatures pour poutres

Fourniture et mise en place d'aciers HA, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Localisation :

Ratio d'armature à reprendre sur étude de structure. Pour armature de la poutre définie aux articles ci-avant.

7-2-5 ACROTÈRES

7-2-5 1 Béton pour acrotères

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour acrotères en béton armé, dans des coffrages et avec armatures traités à un poste suivant.

Sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc.... Les armatures sont calculées conformément aux stipulations des D.T.U. Les acrotères hauts

sont recoupés tous les 6 mètres maximum. Les joints sont calfeutrés au mastic sous forme pâteuse, de type élastomère, 1° catégorie avec fond de joint sans action chimique sur le mastic et application éventuelle de primaire.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton pour les acrotères de l'extension.

7-2-5 2 Coffrage pour acrotères

Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation, les parements seront soignés, destinés à recevoir après enlèvement des balèbres un complexe isolant ou un enduit monocouche sous Avis Technique. Echafaudages et étaitements dûs.

Localisation :

Concerne le coffrage des acrotères définis à l'article ci-avant.

7-2-5 3 Aciers d'armatures pour acrotères

Fourniture et mise en place d'aciers HA, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Localisation :

Ratio d'armature à reprendre sur étude de structure. Pour armature des acrotères définis aux articles ci-avant.

7-3 BETON MOULES / OUVRAGES COMPLEMENTAIRES

7-3 1 Appuis saillant de baies sur allège en façade

Réalisation d'appui de fenêtre, hauteur 0m15 à 0m08, saillant sur façade extérieure, avec rejingot de 4/3 cm, glacis en pente, arête vive en nez, chants soigneusement ragrés, goutte d'eau sous débord, non retournée aux abouts ; Le profil sera étudié en accord avec l'entrepreneur chargé de l'exécution des menuiseries qui en devra l'établissement du détail.

Localisation :

Concerne les appuis à réaliser au droit des baies sur allèges en façades de l'extension.

7-3 2 Seuil de porte et ensemble menuisé

Réalisation de seuil de porte battante et ensembles menuisés en surépaisseur de 2cm formant marche, battue fer plat ou L scellée en talon avec chape lissée bouchardée pente et nez arrondi au fer, complément d'enduit taloché faces verticales.

Localisation :

Concerne les seuils à réaliser au droit des portes en façades de l'extension.

8 PLANCHERS

Mode de métré : les surfaces de planchers ci-après sont déterminées "dans oeuvre", les chaînages horizontaux étant repris par ailleurs.

8-1 PLANCHER A POUTRELLES ET HOURDIS NON ISOLANTS

8-1 1 Plancher poutrelles / hourdis creux béton : type 16 + 4

Fourniture et mise en oeuvre selon prescription du fabricant de planchers, à poutrelles préfabriquées d'entr'axe courant 0.60 et hourdis creux en béton, procédé sous Avis Technique.

Epaisseur minimale 16 + 4 à confirmer.

Charges et Surcharges à reprendre : suivant étude de structure.

Sont dûs :

- les poutrelles et hourdis non épaufrés ou fendus.
- les façons de chevêtres et renforts sous cloisons ou murs non porteurs.
- coffrages habituels traités avec les chaînages prévus à un autre article, les coffrages isolés dus au présent article.
- les armatures en treillis soudé de répartition en ronds pour chapeaux, antiretrait ou autres.

- béton coulé en une opération dans les nervures et en table de compression aux épaisseurs adaptées après dépoussiérage et humidification des hourdis.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le plancher haut rez de chaussée de l'extension.

8-2 PLANCHERS DALLES PLEINES HORIZONTALES

Réalisation de planchers lourds de type dalle pleine coulée sur place, épaisseur selon contraintes architecturales, d'inertie et (ou) de calculs.

Constitution :

- coffrage soigné métallique ne nécessitant qu'un enduit pelliculaire de peinture,
- étaielement adapté, manutention et transport.
- joints marouflés soigneusement.
- béton coulé en place par tous moyens adaptés.
- aciers d'armatures selon contraintes et surcharges.
- sujétions amenées par l'incorporation de canalisations et gaines d'autres corps d'état.
- réservations demandées par les spécialistes avec raccords ultérieurs.

Les chapes incorporées ou rapportées avec pentes éventuelles, traitées à d'autres postes.

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Les traitements des joints de dilatation traversant les planchers ci-après sont dûs avec les prestations de mise en oeuvre de ces mêmes planchers.

8-2 1 Planchers dalles pleines horizontales (ép.20cm)

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le plancher formant casquette du porche d'entrée.

9 SOUS-OEUVRE / REPRISES

9-1 SOUS OEUVRE

Etaielement de baies en sous oeuvre

Par éléments en bois et/ou métalliques, avec pose, transport et montage pour étais, étrésoillons, platelage, chevalement, etc...

Démolition de maçonnerie en sous oeuvre

Concerne les maçonneries de toutes natures avec soins en petite partie pour modification ou création de baies. Exécution par tous moyens adaptés dans l'embaras des étais aux dimensions forfaitaires des plans en tenant compte des encombrements des linteaux, appuis et jambages neufs d'un autre poste, des ouvrages projetés. Y compris démolition d'encadrements en pierres en dépose soignée et bouchement des trous le cas échéant.

Linteaux en sous oeuvre

Béton, y compris coffrage et armatures pour linteaux en sous oeuvre

Création de linteaux ou arrière linteaux de baie neuve, en sous oeuvre dans des ouvrages de faible importance et (ou) peu chargés.

Exécution en sous oeuvre comportant coffrage ordinaire avec soin étaielement + feuillures.

Jambage en béton

Création de jambage de baies neuves en sous oeuvre au profil des plans et formant support des linteaux au béton. Mise en oeuvre dans l'embaras des étais aux seaux, pelles et truelles avec pertes et callages soignés, armatures soignées selon nécessité dues à ce poste.

Coffrage pour jambages

Coffrage ordinaire au profil nécessité par les plans d'exécution du dossier avec feuillures, fruits et toutes façons annexes.

Exécution dans l'embaras des étais compris étaielements.

Poitrail en profilés acier bloqués

Concerne les fournitures, façonnages, assemblages, mise en place de profilés du commerce de section

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

adaptée aux efforts à reprendre profil et épaisseur des murs, y compris traitement peinture antirouille. Pose sur jambage d'un autre poste ou poteaux avec callage et mise en charge, blocage en béton ou brique y compris dans les ailes de profilés. les jambages qui nécessiteraient d'être réalisés en profilés seraient traités au présent poste.

Exécution selon nécessité des calculs conformément aux plans d'exécution des ouvrages

Enrobage de poitrails en treillis métalliques ou PVC

Concerne la fourniture et mise en place avec ses fixations adaptées de treillis pour protection de profilés acier avec mise en oeuvre d'une projection de mortier au nu général des parements bruts pour recevoir l'enduit général ou de raccord des parements d'un autre chapitre.

Gobets et dégrossis sur support ancien à 2 couches de mortier :

- gobets, confection des nus et repères,

- corps de l'enduit dressé à la règle pour recevoir une couche de finition traditionnelle ou autre, d'un autre article.

Façon de seuil repris au droit des ouvertures créées, finition taloché fin, réservation nécessaire ou non pour le futur revêtement de sol, raccord avec les existants

9-1 1 Repère SO1 : Création d'un passage dans refend 1m00 x 2m10ht.

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies pour porte ou passage libre dans refends comprenant démolition de maçonneries de toutes natures, confection de jambages, linteaux et de seuils avec reprises des enduits aux deux faces des maçonneries de remplissage en raccords avec l'existant, ...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne le sous oeuvre à réaliser au droit de la porte donnant accès au sanitaire.

9-1 2 Repère SO2 : Création d'un passage dans refend 2m00 x 2m10ht.

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies pour porte ou passage libre dans refends comprenant démolition de maçonneries de toutes natures, confection de jambages, linteaux et de seuils avec reprises des enduits aux deux faces des maçonneries de remplissage en raccords avec l'existant, ...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne le sous oeuvre à réaliser dans le dégagement.

9-1 3 Repère SO3 : Création d'un passage dans refend 1m13 x 2m10ht.

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies pour porte ou passage libre dans refends comprenant démolition de maçonneries de toutes natures, confection de jambages, linteaux et de seuils avec reprises des enduits aux deux faces des maçonneries de remplissage en raccords avec l'existant, ...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure et des plans Architecte. Concerne le sous oeuvre à réaliser pour communication entre l'existant et l'extension.

9-1 4 Modification d'ouverture en refend

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour modification d'ouverture en refend comprenant démolition de maçonneries de toutes autres natures, confection de jambages et reprise de linteaux avec enduit au mortier sur les maçonneries de remplissage en raccord avec l'existant, ...

Localisation :

Concerne la reprise en sous oeuvre à réaliser au droit de la porte du wc médecin pour passage du rayon de giration pmr dans le dégagement.

9-2 TRAVAUX DIVERS

9-2 1 Pose et scellement des bâtis de portes 1 vantail

Les travaux consisteront au scellement et calfeutrement à l'avancement des cadres des portes intérieures à 1 vantail distribués dans les locaux par l'entrepreneur chargé de la fourniture avec repérage après impression.

La prestation sera réalisée suivant les directives de l'entrepreneur chargé de la fourniture qui devra donner son accord sur les implantations.

Localisation :

Concerne la pose et le scellement des bâtis des portes à réaliser dans les murs de refends.

9-3 PERCEMENTS / REPRISES

9-3 1 Percements de murs ou planchers et raccords jusqu'à 30cm x 30cm

Réalisation de percements dans murs ou planchers en béton ou assimilés, de toutes épaisseurs, pour les besoins du présent lot ou des autres corps d'état, compris garnissage et raccords.

Localisation :

En provision. Concerne les percements à réaliser dans les murs et planchers selon besoin des lots techniques.

9-4 CANALISATIONS SOUS BATIMENT

Sauf dispositions contraires éventuelles, les travaux définis ci-après concernent les réseaux sous bâtiments jusqu'à 1m00 des façades.

Les réseaux d'évacuation gravitaires devront être réalisés de façon à assurer l'écoulement aisé des eaux à évacuer.

Les réseaux devront être livrés en parfait et complet état de fonctionnement. Les prestations de l'entreprise comprendront toutes fournitures et tous travaux nécessaires.

Avant la remise de son offre, l'entrepreneur devra s'assurer par ses calculs propres et son expérience personnelle que les sections de canalisations prévues au projet sont suffisantes pour assurer un écoulement normal. Il devra, le cas échéant, signaler au Maître d'Oeuvre toute anomalie qu'il aurait constatée.

Afin de rendre impossible toutes émanations d'odeurs, les dispositions suivantes seront à prendre :

- les regards devront être de type sec, c'est-à-dire que les tuyaux ne seront pas interrompus dans les regards mais comporteront des pièces de jonction et des boîtes de visite avec couvercle étanche;
- en cas d'impossibilité technique de regard sec, les tampons des regards seront étanches;
- les siphons de sol seront de type rendant impossible toute remontée d'odeur.

L'ensemble des canalisations devra toujours être aisément visitable et le tringlage et nettoyage de tous les tronçons devront être possibles. L'entrepreneur devra prendre toutes les dispositions utiles à ce sujet, et il aura à mettre en place tous tampons de visite, boîtes de nettoyage, etc...

Pentes des canalisations : Dans les cas courants et sauf impossibilité en fonction des différents niveaux imposés, les canalisations seront posées avec une pente régulière de l'ordre de 2%.

Résistance des tuyaux : L'entrepreneur déterminera la classe de résistance des tuyaux à employer, en fonction de la profondeur à laquelle ils sont disposés, de leur diamètre et des surcharges auxquelles le sol au-dessus des tuyaux sera exposé.

Epreuves des canalisations / essai général : A la demande du Maître d'Oeuvre, l'entrepreneur devra effectuer les épreuves des canalisations soit à la fumée soit à l'eau selon instructions, dans les conditions fixées au CCTG

9-4 1 Fouilles en tranchées pour réseaux isolés dans dallage en béton armé

La prestation comprend :

- le sciage des dallages existants,
- le terrassement de la tranchée dans dallage en béton armé et remblai de toutes natures,
- les percements en infrastructure du murs de façade ou de refends,
- le remblai après mise en place des fourreaux et/ou canalisations à la charge du présent lot et/ou des titulaires des lots techniques, posé sur lit de sable et enrobée de sable.
- l'évacuation des terres excédentaires ou son réemploi si possible.
- les reprises de dallage avec fourniture et mise en oeuvre de béton armé de treillis soudés adapté avec vibrage et réglage de niveau, épaisseur minimale déterminée en fonction des surcharges, compris joints de retrait et d'isolement selon réglementation, avec ensemble des dispositifs constructifs assurant le

liaisonnement des reprises de dallage au dallage existant. Finition des reprises : identique à celles des dallages à reprendre.

Localisation :

Concerne les fouilles en tranchées pour passages des canalisations définies à l'article ci-avant.

9-4 2 Tuyau PVC Ø 125

Fourniture et mise en oeuvre de tuyau en PVC Ø 125, y compris joints d'étanchéité en élastomère et toutes sujétions de pose. Les tuyaux enterrés seront du type PVC série écoulement, à joints collés, compris raccords, coudes, tés ou raccordement et attentes.

Localisation :

En provision. Concerne les canalisations à réaliser sous dallage, selon besoin des lots techniques.

9-5 REPRISES DES FONDS EXISTANTS

9-5 1 Piquetage / Reprise d'enduits / Dégrossis

Au présent article :

- Sondage systématique des fonds existants par piquetage : les parties sonnantes creux ou saillantes sur le nu général seront abattues, les déblais chargés et évacués.
- Gobetis d'accrochage au mortier de ciment, plâtre ou chaux au droit des surfaces décrotées, avec recharge au droit des manques : parties d'enduits abattues, raccord sur planchers, percements et en pied de parois.

Localisation :

Concerne les travaux préparatoires à réaliser au droit des parois verticales existantes conservées dans l'ensemble des locaux.

9-5 2 Enduit au plâtre lisse à 1 couche sur fond existant dégrossi.

Application d'un enduit plâtre lissé sur parois verticales anciennes comme préparées ci-avant. La finition demandée se fera à 1 couche manuellement. Il sera dû, les arêtes ordinaires cueillis, échafaudages, nettoyage, protection, etc... Epaisseur minimale 8mm.

Localisation :

Concerne l'enduit à réaliser au droit des parois verticales existantes conservées dans l'ensemble des locaux.

10 REVETEMENTS DE FACADES / ENDUITS TRADITIONNELS

Mode de métré : surface d'enduit = surface des façades vues, y compris développé de tableaux et linteaux, baies déduites.

NOTA : L'entreprise du présent lot devra présenter une attestation formation montage échafaudage ou à défaut faire réaliser le montage des échafaudages par une entreprise spécialisée. Dans ce cas elle fournira à l'Architecte, le certificat de conformité de montage de l'échafaudage.

10 1 Gobetis et dégrossis sur maçonneries

La prestation concerne la réalisation d'un enduit de base à 2 couches de mortier et selon DTU dressées :

- gobetis, confection des nus et repères,
- corps de l'enduit dressé à la règle pour recevoir une couche de finition traditionnelle ou autre, d'un autre article.

Localisation :

Concerne le gobetis et le dégrossis à réaliser en façades de l'extension, et du mur du porche d'entrée.

10 2 Couche de finition traditionnelle

Exécution d'une couche de finition à la chaux, dosage selon DTU.

Les grains et les teintes seront mis au point sur chantier par des échantillons préalables.

Les couleurs seront identiques à l'existant après accord de l'Architecte Bâtiment de France et de l'Architecte Conseil.

Finition :

- finition légèrement écrasé en partie courante.
- finition parfaitement lissée (avec adhésif de protection) pour encadrements de baies, angles de

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

construction etc... selon représentation des façades selon le cas.
Pontages en toile de verre à la demande, et en particulier au droit des changements de matériau.

Localisation :

Concerne la couche de finition à réaliser en façades de l'extension, y compris en tableaux et linteaux des baies en façades.

Concerne la couche de finition de toute les faces vues du mur formant porche d'entrée.

10 3 Joint de dilatation et (ou) d'étanchéité en façade

La prestation concerne le traitement de joint de dilatation en façade, comprenant :

- * Fond de joint en mousse compressible à cellules fermées d'un diamètre égal à 2/3 de l'ouverture du joint
 - * Joint compriband de type TP600 de chez TREMCO ILLBRUCK ou équivalent, agréé SNJF (Nettoyage soigné des deux faces à joindre)
 - * Couvre joint aluminium laqué de 15/10° au profil adapté, type TEGO, COUVRANEUF ou équivalent.
- Teinte au choix du Maître d'Oeuvre.

Localisation :

Concerne le traitement particulier à réaliser au droit des joints de dilatations en façades entre le bâtiment existant et l'extension.

10 4 Peinture extérieure minérale

La prestation concerne la réalisation d'une peinture de ravalement de type SILICA PAINT de chez TOLLENS ou équivalent, à base de silicate, de haute qualité, à un composant. Avec une protection élevée contre l'humidité.

Caractéristiques particulière :

Classement AFNOR : AFNOR NF T 30808 - Famille I - Classe 1b1

Teinte : au choix du Maître d'Oeuvre

Aspect : Mat

Conditions d'application : Conforme au DTU 59.1

Mise en oeuvre selon recommandation fiche technique du fabricant.

Système d'application :

Selon DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché.

Impression ou fixateur : 1 couche de SILICA FOND SD ou SILICA PAINT dilué à 50% avec SILICA FOND

1ère couche : 1 couche de SILICA PAINT dilué à 10/20% de SILICA FOND

2ème couche : 1 couche de SILICA PAINT dilué au maximum avec 20% de SILICA FOND SD pour obtenir un effet moins cordé.

Sujétions :

- * échafaudages
- * protections et signalisations de sécurité
- * protections d'ouvrages avant peintures

Localisation :

Concerne le traitement de finition de la sous-face de la casquette formant porche d'entrée.

11 REMISE EN ETAT APRES TRAVAUX

11 1 Reprofilage et réfection d'enrobés à chaud

Remise en état par réfection d'enrobés à chaud après travaux, comprenant le reprofilage de la forme avec apport de matériaux si nécessaire, la réalisation de la couche de revêtement idem à l'existant ou aux abords, la mise en place de bordures, ...

La prestation comprendra également , la fourniture et mise en place d'une géomembrane en protection des fondations aus infiltrations des eaux de pluies, selon recommandation de l'étude de sol.

Localisation :

Concerne le reprofilage et la reprise des enrobés à réaliser en périphérie de l'extension.

11 2 Peinture sur places de parking handicapé + logo + panneau de signalisation routière

Application d'une peinture sur toute la surface des places de parking réservées aux personnes handicapées avec façon de logo règlementaire en une couche de peinture blanche.

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON

PHASE : DCE - DATE : Juin 2018

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

Les peintures seront spéciales pour marquage de chaussées. Tenue : 24 mois minimum.
Fourniture et mise en place d'un panneau de signalisation routière permettant de localiser la place de stationnement réservée aux personnes handicapées, y compris toutes sujétions de massif béton.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne le traitement particulier à réaliser au droit de la place de stationnement PMRen façade Sud du bâtiment.

ETANCHEITE

12 TOITURES TERRASSES NON CIRCULABLES

Prescriptions établies sur la base des procédés d'étanchéité des produits SOPREMA ou équivalent. L'entrepreneur sera libre de mettre en oeuvre des produits équivalents approuvés par d'autres fabricants. Toute solution variante proposée par l'entrepreneur devra être clairement différenciée et en complément de la solution de base proposée au CCTP.

Normes et réglementation en vigueur :

- DTU 20.12 (NF P 10.203), DTU 43.1 (NF P 84.204)
- Norme DTU P 06.002 (Règles vent NV 65)
- Norme DTU P 06.006 (Règles N84)
- Règles professionnelles pour la réfection complète des revêtements d'étanchéité de toitures-terrasses et inclinées (CSNE).

Les prix de l'ensemble des ouvrages comporteront toutes les fournitures, façons et sujétions pour un parfait achèvement.

L'entreprise du présent lot devra intégrer dans sa proposition ou ses prix unitaires, l'ensemble des dispositifs de sécurité pendant la phase travaux, notamment garde-corps périphériques, lignes de vie, échelle d'accès, ... L'entrepreneur devra se conformer à la réglementation en vigueur, aux instructions du C.S.P.S. et à toutes les demandes de l'inspecteur du travail ou autres personnes habilitées.

12-1 ETANCHEITE MEMBRANE

Les prestations définies ci-après concerne la réalisation d'une étanchéité de type membrane flexible, de type Sarnafil T de chez SARNAFIL ou équivalent appliquées en semi-indépendance par fixations mécaniques linéaires ou ponctuelles selon le système retenu par l'entreprise et le mieux adapté au projet.

Mise en oeuvre conformément à l'Avis Technique du produit et aux recommandations du fabricant, comportant :

- * écran pare-vapeur de type Sarnavap1000, jointoyés entre eux et au support par des bandes de butyl armé.
- * feutre polypropylène de type Sarnaflet T300, comme couche d'égalisation
- * isolation thermique en panneaux de laine de bois compressée de 8cm
- * membrane d'étanchéité de type Sarnafil T

En périphérie des toitures terrasses, il sera mis en oeuvre un profilé en aluminium assurant solins de protection en tête des relevés d'étanchéité et supports des dalles.

Seront dus :

- l'ensemble des éléments de fixation par rails, rondelles de répartition, avec plaquettes d'ancrage, fixations, ...
- réalisation de noues, faîtages, naissances et trop plein si nécessaire
- toutes sujétions de parfait achèvement des ouvrages.

12-1 1 Pare-Vapeur

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne l'écran pare-vapeur du complexe d'étanchéité à réaliser en toiture terrasse de l'extension.

12-1 2 Isolant thermique en polyuréthane de 8cm

Fourniture de mise en oeuvre d'une couche isolante en un ou, le cas échéant, plusieurs lits, sur parevapeur d'un autre poste en panneaux polyuréthane rigide non porteur sous Avis Technique.

Résistance Thermique : $R = 3.60 \text{ m}^2 \cdot \text{C}/\text{W}$ avec produit Efigreen duo de chez EFISOL ou équivalent.

Classe de compressibilité : C

Pose par collage en partie courante ainsi que le cas échéant en relevé selon spécification de l'Avis Technique que l'entreprise précisera dans sa proposition et dont il remettra copie à la fin des travaux.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne l'isolant thermique du complexe d'étanchéité à réaliser en toiture terrasse de l'extension.

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

12-1 3 Etanchéité membrane EPDM

Mise en oeuvre d'une membrane monocouche synthétique en caoutchouc EPDM vulcanisé non armé de type Rubbergard EPDM de chez FIRESTONE ou équivalent. Les membranes seront posées en adhérence totale avec de la colle Bonding Adhésive, la jonction des lés sera réalisée au moyen de la bande adhésive QuickSeam Splice Tape, recouvrement minimum 100mm. Le support doit présenter une surface propre, bien dressée et débarrassée de tout corps ou matière étrangère tels que huile, plâtre etc..., il devra être compatible avec la colle utilisée. Un avis technique sera exigé.

La prestation comprend également:

- la réalisation des relevés d'étanchéité en périphérie des toitures et au droit des ouvrages divers par système adapté à celui de l'étanchéité en surface courante avec protection en partie supérieure par un dispositif permettant d'écarter les eaux de ruissellement de type solin en zinc ou en aluminium avec joint mastic contre maçonnerie en superstructure.
- mise en place d'un profilé d'aluminium extrudé pour fixer mécaniquement la membrane sur tous supports plans.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne la membrane d'étanchéité du complexe d'étanchéité à réaliser en toiture terrasse de l'extension.

12-2 OUVRAGES DIVERS

12-2 1 Couvertines sur têtes d'acrotères en aluminium laqué

Fourniture et mise en place de couvertines façonnées à partir de bandes métalliques en aluminium laqué pour la protection des tranches horizontales des acrotères et relevés, y compris toutes sujétions de façonnage de goutte d'eau ou relevés contre superstructure.

Dispositif de fixations et tout autre système constructif pour un parfait achèvement des travaux.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les couvertines à disposer en tête des acrotères libres en périphérie de la toiture terrasse de l'extension.

12-2 2 Couvertines sur Joint de Dilatation et joint d'étanchéité

Fourniture et mise en place de couvertines façonnées à partir de bandes métalliques en aluminium laqué pour la protection des tranches horizontales des acrotères et relevés, y compris toutes sujétions de façonnage de goutte d'eau ou relevés contre superstructure.

Dispositif de fixations et tout autre système constructif pour un parfait achèvement des travaux.

Traitement des joints de dilatation débarrassée de toutes balèvres par couverture double et joints avec cordon butyl comprenant :

- 1 couche EIF
- 1 sous-couche en bitume armé
- 1 bande composée de liant élastomère fillerisé sans armature
- 1 cordon en mousse de butyl expansé
- 1 recouvrement en bitume armé 50 alu

Complément d'étanchéité en têtes des couvertines façonnées contre superstructure sur joint de dilatation par protection en partie supérieure par un dispositif permettant d'écarter les eaux de ruissellement de type solin en zinc ou en aluminium avec joint mastic contre élévations en superstructure.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les couvertines à disposer en tête des acrotères contre joint de dilatation en périphérie de la toiture terrasse de l'extension.

12-2 3 Sorties des conduits Ø100 de ventilation de chute dans l'étanchéité avec fourreau plomb

Ouvrage de protection des traversées de toitures comportant :

- platine raccordée à l'étanchéité.
- fourreau adapté à la section de la traversée, disposition selon plans, section et exécution selon DTU,
- colerette de protection sur élément traversant avec colliers et mastic.

Exécution en plomb 2.5 mm protégé intérieurement par EAC et extérieurement par fourreau métallique.

Localisation :

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

En provision. Pour sorties des conduits en toiture terrasse de l'extension, selon besoin des lots techniques.

12-2 4 Crosses de câblage

Réalisation de crosses de câblage comprenant dès en béton et platines 35 x 35, crosse cuivre de 22. Traversées de toitures-terrasses pour crosse de câblage comprenant une platine en plomb et un tube cuivre. La platine sera prise en sandwich dans le système d'étanchéité. Le dispositif empêchera la pénétration d'eau de ruissellement entre l'ouvrage traversant et le fourreau.

Localisation :

En provision. Concerne les crosses de câblage à réaliser en toiture terrasse de l'extension, selon besoin des lots techniques.

12-2 5 Entrée d'eau en partie courante : Ø100 + crapaudine

Entrées d'eaux constituées par une platine et un moignon cylindrique et/ou tronconique du commerce (long. 0,50m) en plomb de 2,5 mm d'épaisseur, assemblée par soudure, y compris fourniture et mise en place de crapaudines aux diamètres adaptées.

Localisation :

Concerne l'entrée d'eau à réaliser en toiture terrasse de l'extension, pour évacuation normale des eaux pluviales.

12-2 6 Trop plein en cuivre ou en zinc Ø60

Trop-plein cylindrique constitué par un tube cuivre ou en zinc de 60 mm de diamètre et d'une longueur moyenne de 30 cm, raccordé côté terrasse par une platine en plomb de 2,5 mm. La partie en saillie sera de 5 cm.

Localisation :

Concerne le trop plein à réaliser en toiture terrasse de l'extension, pour évacuation de surverse des eaux pluviales.

12-3 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

La prestation comprend également toutes sujétions de dépose et de repose des éléments définis ci-après pour réalisation des enduits de façade. Cette prestation sera incluse dans les prix unitaires des articles du présent lot.

12-3 1 Boîte à eau façonnée en zinc

Réalisation et mise en place de boîtes à eau façonnées, en zinc naturel, y compris dispositif d'accrochage en façade, de raccordement sur la naissance en plomb et sur les tuyaux de descentes associés. Sections et dimensions à justifier en fonction des surfaces de toitures collectées. Pour servir d'évacuation normale des eaux pluviales avec façon de trop plein. Y compris raccordement sur naissance en plomb du présent lot et sur tuyaux de descente.

Localisation :

Concerne la boîtes à eau à disposer en façade de l'extension, pour évacuation normale des eaux pluviales de la toiture terrasse.

12-3 2 Tuyau de descente en Zinc : Diamètre 80mm

Descente des eaux pluviales en zinc. Tuyaux du commerce comprenant 1 collier galvanisé avec 1 bague simple tous les 2 mètres, y compris coudes, coudes dauphins, cuvettes de branchements, etc... Sujétion d'échafaudage incluse. Section à justifier en fonction des surfaces de toitures collectées.

Localisation :

Concerne le tuyau de descente à disposer le long de la façade de l'extension au droit de la boîte à eau définie à l'article ci-avant, pour évacuation normale des eaux pluviales de la toiture terrasse.

12-3 3 Dauphin en fonte droit ou coudé Ø 100

Fourniture et mise en place sur 2 crochets adaptés de dauphin en fonte de L = 1.00 coudé ou plongeant dans regard d'un autre lot avec calfeutrement à la pénétration du tuyau.

Localisation :

Concerne le dauphin en fonte à disposer au droit du tuyau de descente défini à l'article ci-avant.

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

12-4 DISPOSITIFS DE SECURITE

12-4 1 Potelets d'ancrage

Fourniture et mise en place de potelets d'ancrage en acier galvanisé de chez SOMAIN ou équivalent, comprenant potelets, platines de scellement, collerettes d'étanchéité et crochets d'ancrage. Toutes sujétions de mise en oeuvre particulière de l'étanchéité de la toiture terrasse au droit des potelets incluses à la présente prestation.

La résistance des potelets d'ancrage sera conforme à la réglementation en vigueur (résistance sans déformation permanente à une force de 1000 daN (1000 kg) dans les conditions normales d'utilisation. Quantité et position selon indications du Maître d'Oeuvre ou demande du coordinateur SPS ou selon spécifications de PGC le cas échéant.

Localisation :

Concerne les potelets d'ancrage à disposer en périphérie de la toiture terrasse de l'extension, pour intervention sécurisée ultérieure.

13 ETANCHEITES DIVERSES

13 1 Etanchéité liquide pour terrasses non circulables

Etanchéité liquide pour terrasses non circulables, constituée d'une résine polyuréthane monocomposante de type ALSAN 310 de SOPREMA ou équivalent.

Mise en oeuvre sur primaire d'acroschage de type Primaire 31 ou Epox de chez SOPREMA ou équivalent, en 2 couches effectuées in situ, la 2° couche assurant la finition du système.

Coloris : au choix du Maître d'Oeuvre.

Réalisation de bandes façonnées pour arrêt d'étanchéité par pliage de tôles en acier laqué d'environ 30cm de développé, y compris goutte d'eau et sujétions de fixations.

Y compris toutes sujétions de traitement des joints entre dalles béton de couverture et des relevés d'étanchéité contre les élévations en superstructure selon préconisation du fabricant ou par réalisation de joints type Sikalutex de chez SIKA ou équivalent, sur fonds de joints et bande d'étanchéité auto-protégée.

Localisation :

Concerne l'étanchéité liquide à réaliser au droit de la casquette béton formant porche d'entrée.

DOUBLAGES / CLOISONS / FAUX PLAFONDS

14 DOUBLAGES ISOLANTS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE

Epaisseur des isolants à mettre en oeuvre : les épaisseurs seront déterminées en fonction des objectifs imposés par la réglementation en vigueur (RTh2012) pour obtenir les coefficients de déperditions volumiques et définis par le Bureau d'Etudes Fluides.

Les panneaux de doublages présenteront une hauteur égale à la hauteur de l'étage, si cela ne pouvait pas, pour des raisons techniques justifiées, être réalisé ainsi, il sera prévu la pose de tasseaux horizontaux disposés à la jonction des plaques et assurant la fixation mécanique complémentaire.

Dans le cas où il ne serait pas nécessaire d'assurer le doublage de la totalité d'une paroi, les isolations seront arrêtées par une lisse bois horizontale fixée à la maçonnerie. La fourniture de cette lisse bois restera à la charge du présent lot (cas de murs intérieurs se prolongeant partiellement à l'extérieur).

Dans l'ensemble des locaux, les pieds de cloisons recevront une protection par mise en place d'un film de polyane de 100 microns et de largeur suffisante pour dépasser de 2cm de sol fini du local.

Les complexes proposés devront satisfaire aux règlements en vigueur.

14 1 **Doublage thermique en plaques de plâtre sur ossature et isolant 100mm**

La plaque de parement sera de type BA18

L'isolant sera de type ISOVER GR32 de 100mm ou équivalent.

Résistance thermique de l'isolant $R = 3.15 \text{ m}^2 \cdot \text{°K/W}$

La prestation comprendra :

- . Réception du support de toutes natures
- . Exécution de doublage par complexe isolant :
 - panneaux de doublage de type laine de verre + plaque de plâtre sur ossature métallique
 - fixation et mise en oeuvre : selon indications du fabricant
- . Finitions : traitement des joints, prêt à livrer au peintre

Sujétions :

- * coupes, raccords
- * bandes de joints
- * traitement des angles saillants par bandes calicot armées
- * sujétions d'angles

Les isolants devront faire l'objet d'un certificat de qualification ACERMI (caractéristiques et niveaux d'aptitudes certifiés) ou des publications du CSTB (DTU, avis techniques...).

Localisation :

Concerne les doublages thermiques à réaliser au droit des murs de façades en périphérie des locaux de l'extension.

Hauteur de mise en oeuvre, jusque sous planchers hauts des locaux.

15 CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE

Ces cloisonnements seront réalisés en cloisons sèches semi-préfabriquées, constituées par des plaques de parement en plâtre montées sur une ossature métallique adaptée avec incorporation d'isolant phonique en fonction de la position des cloisons et du degré d'isolation phonique exigé.

Les cloisonnements proposés bénéficieront d'un Avis Technique du C.S.T.B. en cours de validité et seront mis en oeuvre en se conformant strictement aux spécifications de l'Avis Technique.

L'entrepreneur sera tenu de fournir à l'acceptation du Maître d'Oeuvre tous les documents techniques concernant les points suivants :

- notice technique de montage,
- justification des caractéristiques mécaniques,
- justification des épaisseurs des cloisons,
- justification des isolations phoniques,
- classement au feu et degré coupe-feu,

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

- etc...

Seront dûes :

- les rails spéciaux de liaisons contre sol, plafond et murs,
- dans les pièces sèches, mise en place d'un polyane sous les rails des cloisons et remontant de part et d'autre de la cloison jusqu'à 2cm plus haut que le niveau du sol fini. Dans les pièces humides, réalisation d'un joint central en mousse en complément du polyane sous les rails des cloisons.
- les montants intermédiaires U ou I de section adaptée avec assemblages et lumières,
- les traitements des joints et angles,
- la collaboration aux entreprises chargées des lots Electricité, Plomberie/Sanitaire et Chauffage/Climatisation/Ventilation, notamment pour obtenir des percements, encastresments et scellements de bonne qualité avec renforts,
- l'application directe d'une peinture devra être possible.
- renfort bois dans cloisons placostyl pour fixation d'appareils sanitaires par fourniture et mise en place de structure bois, assurant le renfort des cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique, pour recevoir les appareils sanitaires. La structure sera verticale et composée de panneaux bois d'épaisseur 22mm sur toute la largeur entre ossature de cloison avec fixations au sol et verticales dans les ossatures. Hauteur des renforts : 1m00. Réservations pour alimentations et/ou évacuations incluses à la prestation.

15 1 Cloisons de distribution sur ossature métallique (ep.98mm)

Réalisation de cloisons non porteuses, à ossature métallique à 2 parements finis en plaques de plâtre en DOUBLE EPAISSEUR conformément à l'Avis Technique et aux recommandations du fabricant.

Cloisons de type 98/48 de PLACO ou équivalent.

Les plaques de parements seront de type 2 x 2 BA13.

Résistance au feu demandée : CF 1heure.

Indice d'affaiblissement acoustique R minimal demandé : dB (A) 47 avec incorporation de laine minérale de 45mm dans les présentes cloisons.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les cloisons formant l'ensemble des locaux. Hauteur de mise en oeuvre, jusque sous planchers hauts des locaux.

15 2 Cloisons séparatives sur ossature métallique (ep.200mm)

Réalisation de cloisons non porteuses, épaisses à ossature métallique à 2 parements finis en plaques de plâtre DOUBLE EPAISSEUR conformément à l'Avis Technique et aux recommandations du fabricant.

Cloisons de type SAD200 de PLACO ou équivalent.

Les plaques de parements seront de type 2BA13 sur une face + 3BA13 sur l'autre face

Résistance au feu demandée : CF 1heure.

Indice d'affaiblissement acoustique R minimal demandé : dB (A) 65 avec incorporation de laine minérale de 90mm dans les présentes cloisons.

L'entrepreneur devra veiller à ce qu'aucun percement ne soit réalisé au travers les présentes cloisons, ceci afin de maintenir et d'assurer la performance acoustique des cloisons.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les cloisons séparatives à réaliser entre les bureaux médecins, les salles d'examens, et en périphérie du WC. Hauteur de mise en oeuvre, jusque sous planchers hauts des locaux.

15 3 Façon de gaines verticales et soffites CF1h

Réalisation de gaines techniques verticales et soffites techniques horizontale en cloisons non porteuses, à ossature métallique à parements finis en plaques de plâtre en SIMPLE EPAISSEUR sur une face et DOUBLE EPAISSEUR sur l'autre face conformément à l'Avis Technique et aux recommandations du fabricant.

Face intérieure : 1 x BA13

Face extérieure : 2 x BA13

Résistance au feu demandée : CF 1heure.

Les fixations au gros oeuvre devront supporter le poids propre du conduit affecté d'un coefficient de sécurité de 3.

Enrobage des gaines et canalisations, en laine minérale de type Panolaine roulé PAR de 75mm d'ép. MO, compris fixation, label ACERMI Pour renforcement de l'isolation acoustique de la gaine de + 5dB(A)

Généralités des gaines techniques :

- désolidarisation des chutes d'eaux au niveau de la traversée de plancher par un matériau résilient d'une

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

épaisseur suffisante (5 mm environ), qui doit dépasser largement (10 cm environ) de part et d'autre du plancher.

- Les canalisations seront fixées uniquement aux parois lourdes de masse surfacique $ms > 200 \text{ kg/m}^2$ avec des colliers iso phoniques (interposition d'un joint souple)
- Dans le cas de gaines possédant quatre faces visibles de $ms < 200 \text{ kg/m}^2$, les conduits et/ou canalisations devront être totalement indépendants des parois de la gaine et fixés aux planchers par le biais d'un support antivibratile.
- Le raccordement des cuvettes de WC à la chute sera désolidarisé au niveau de la cloison verticale par la pose d'un matériau résilient d'une épaisseur = 5 mm et dépassant largement (= 100 mm) de part et d'autre de la paroi concernée
- En présence d'une gaine technique accolée à un doublage de façade, il est demandé de découper la plaque de plâtre du doublage dans la gaine technique, sur toute la hauteur, pour limiter les transmissions latérales, et de fixer les canalisations aux dalles ou à un mur lourd au moyen de supports antivibratiles et en aucun cas sur le doublage de façade.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les façons de gaines à réaliser dans l'ensemble des locaux.

15 4 Habillage de WC suspendus

Mêmes spécifications que vues plus haut, mais pour réalisation d'habillage de WC suspendus comprenant ossature métallique à parements finis en plaques de plâtre en simple épaisseur conformément à l'Avis Technique et aux recommandations du fabricant, pour façon d'habillage vertical et de tablette horizontale le cas échéant, ou habillage vertical toute hauteur.

Localisation :

En provision. Concerne les habillages à réaliser au droit des WC suspendus dans le sanitaire et le WC.

15 5 Traitement étanche des pieds de cloisons et Plaques Hydrofuges

La prestation concerne :

- le remplacement des plaques de plâtre "standard" des cloisons et façons de gaines définies ci-avant par des plaques à parements hydrofuges avec joints entre plaques et rebouchages avec des produits hydrofugés.
- la mise en oeuvre d'un système d'étanchéité de parois EB+ Collectifs et Privatifs, selon spécifications du fournisseur de cloisons, constitué d'une bande d'étanchéité d'équerre (PLACO ou techniquement équivalent) de développé mini 30 cm, posée par marouflage entre 2 couches de produit d'impregnation et de collage (Placotanche ou équivalent), appliqué au rouleau mousse sur 30 cm mini de part et d'autre de l'angle formé entre la cloison et le sol.

En local EB + collectif et privatif, l'ensemble des pieds de cloisons des locaux sont à traiter.

Localisation :

Prestation à chiffrer en plus-value. Pour traitement particulier des cloisons donnant en périphérie de la douche dans le sanitaire.

15 6 Pose et incorporation d'huisseries pour portes 1 vantail

Le présent article concerne l'incorporation des bâtis de portes intérieures à 1 vantail dans les cloisons.

Les travaux consisteront à l'incorporation et calfeutrement des cadres par joint acrylique, distribués dans les locaux par l'entrepreneur chargé de la fourniture avec repérage après impression.

La prestation sera réalisée suivant les directives de l'entrepreneur chargé de la fourniture qui devra donner son accord sur les implantations.

Localisation :

Concerne la pose et l'incorporation des cadres des menuiseries intérieures dans les cloisons définies ci-avant.

16 HABILLAGE DE PAROIS VERTICALES

16 1 Habillage en plaques de plâtre de 13 mm collées

Habillage de parois en plaques de plâtre cartonnées fixées par plots de colle sur le support. Façon de joints entre panneaux par bande et enduit spécial. Le support ne doit pas comporter d'irrégularité de surface dépassant 15 mm. Toutes sujétions de mise en place de plaques de plâtre hydrofuges dans les pièces

humides incluses à la prestation.

Y compris joint Calicot, bande armée dans les angles saillants, etc...

Localisation :

Concerne les habillages à réaliser sur les murs de refends et façades existantes donnant dans l'ensemble des locaux.

17 FAUX PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE

17 1 Faux plafond par plaque de plâtre type BA 13

Plaques de plâtre fixées en plafond par vissage sur une ossature par rails galvanisés. Calfeutrement des joints par bandes calicot et enduit poudre. Espacement maximum des rails de l'ossature de 0,60 m maximum.

Ossature Porteuse :

Ossature porteuse pour la pose de plaques de plâtre. Rails fixées perpendiculairement au support. Dispositifs de liaison à la structure support (suspentes, fixations...) assurant les charges permanentes telles que le poids propre du plafond, matériau isolant, objets suspendus. Absorption des effets de pression et dépression dus au vent. La planéité et l'horizontalité résultant de l'ossature ne doit pas présenter d'irrégularité de niveau supérieure à 3 mm, sous une règle de 2,00 m. Les joints de dilatation ou de fractionnement doivent être matérialisés.

Seront dûes :

- les ossatures principales et secondaires avec les suspentes et pièce de raccordement.
- la pose par vissage de plaques.
- la réalisation des joints.
- les collaborations aux entreprises ayant à y réaliser des passages, avec réalisation des percements nécessaires dans les plaques, sur la base de leur plan de calepinage.
- toutes sujétions de traitement de rives de faux plafonds à niveau avec autres plafonds de natures diverses, en plaques de plâtre lisse y compris façon de soffites et de retombées verticales ou rampantes, avec renfort et retour d'équerre et traitement soigné de l'angle.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les faux plafonds à réaliser dans l'accueil, les bureaux médecins et les salles d'examen.

17 2 Faux plafond par plaque de plâtre type BA 13 hydrofuge

Plaques de plâtre hydrofuge de 13mm de type Glasroc H Ocean de chez placo ou équivalent, fixées en plafond par vissage sur une ossature par rails galvanisés. Calfeutrement des joints par bandes calicot et enduit poudre. Espacement maximum des rails de l'ossature de 0,60 m maximum.

Ossature Porteuse :

Ossature porteuse pour la pose de plaques de plâtre. Rails fixées perpendiculairement au support. Dispositifs de liaison à la structure support (suspentes, fixations...) assurant les charges permanentes telles que le poids propre du plafond, matériau isolant, objets suspendus. Absorption des effets de pression et dépression dus au vent. La planéité et l'horizontalité résultant de l'ossature ne doit pas présenter d'irrégularité de niveau supérieure à 3 mm, sous une règle de 2,00 m. Les joints de dilatation ou de fractionnement doivent être matérialisés.

Seront dûes :

- les ossatures principales et secondaires avec les suspentes et pièce de raccordement.
- la pose par vissage de plaques.
- la réalisation des joints.
- les collaborations aux entreprises ayant à y réaliser des passages, avec réalisation des percements nécessaires dans les plaques, sur la base de leur plan de calepinage.
- toutes sujétions de traitement de rives de faux plafonds à niveau avec autres plafonds de natures diverses, en plaques de plâtre lisse y compris façon de soffites et de retombées verticales ou rampantes, avec renfort et retour d'équerre et traitement soigné de l'angle.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les faux plafonds à réaliser dans le sanitaire et le WC.

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

17 3 Faux plafonds en dalles acoustiques de plaques de plâtre 600 x 600

Les dalles Gyptone sont des dalles de plaque de plâtre au format 600 x 600 x 12.5mm. Le dos des dalles perforées est revêtu, en usine, d'un papier acoustique qui assure une bonne absorption des fréquences aiguës ainsi que l'étanchéité aux poussières et particules éventuelles de laine minérale.

- Marque : PLACO ou équivalent
- Gamme : Gyptone
- Modèle : Base et Quattro 50 (50% de chaque modèle)
- Pose : sur ossature E15 semi-apparent.
- Degré C-F: M1

Ossatures métalliques porteuses avec suspentes en tige filetée, lisse, crantée ou feuillard. Ces suspentes doivent être rigides et réglables. profils secondaires avec système de fixation maintenant un écartement déterminé. L'ensemble doit former une résille modulée en fonction du format des panneaux. Les suspentes et ossatures doivent avoir subi, avant pose, un traitement de protection soit par galvanisation, soit par électro-zingage. Profils porteurs, entretoises, cornières de rives adaptées au type de plafond, lumières de dilatation et toutes sujétions d'adaptation en fonction des modules de plafonds et de la périmétrie des locaux.

Seront dûes :

- les ossatures principales et secondaires avec les suspentes et pièce de raccordement.
- les collaborations aux entreprises ayant à y réaliser des passages, avec réalisation des percements nécessaires dans les plaques, sur la base de leur plan de calepinage.

La prestation comprend également, toute séjétions d'adaptation/raccord aux faux plafonds existants.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les faux plafonds à réaliser dans le dégagement.

17 4 Trappe de visite 60 x 60 dans faux plafond en plaque de plâtre

Fourniture et pose de trappes de visite à cadre bois, fermeture par batteuse et remplissage en panneaux bois à peindre.

Localisation :

En provision. Concerne les trappes à incorporer dans les faux plafonds définis aux articles ci-avant, pour accès aux équipements techniques.

18 FAUX PLAFONDS EN FIBRES

L'entreprise du présent lot devra systématiquement la fixation des dalles de faux plafonds par clipsage sur l'ossature ou la mise en place de grilles de dimensions adaptées aux formats pour pallier aux risques de soulèvement des dalles par dépression.

Le montage des faux plafonds démontables sera conforme au DTU 58-1 en zone sismique.

18 1 Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ROCKFON modèle Ekla Tégular

Fourniture et mise en place de faux-plafonds décoratifs constitués de panneaux acoustiques autoportants à bords feuillurés en laine de roche volcanique dont la face apparente est revêtue d'un voile minéral blanc, la face coté plénum est revêtue d'un voile minéral naturel, sur ossature métallique T15.

Caractéristiques des faux plafonds :

- épaisseur : 20 mm
- poids : 2.40 KG/M2
- absorption acoustique : classe A
- résistance thermique R = 0.53 m²k/W
- stable en milieu humide : 100 %
- Réflexion à la lumière : 86%
- classement au feu : M0 (PV CSTB n°RA99-727-3)
- . format plaques : 60 x 60 cm
- . fixations : conformes aux prescriptions du fabricant
- . modèle de référence : Ekla Tégular à bords feuillurés de chez ROCKFON ou équivalent

Sujétions :

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON

PHASE : DCE - DATE : Juin 2018

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°01 GROS OEUVRE

- * ossatures primaires pour raccords sous dalle béton
- * cornières de rives, raidisseurs éventuels

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les faux plafonds à réaliser dans le placard, l'attente, l'accueil, les bureaux médecins et les salles d'examens.